



## SECTION + 50 ANS

7 rue des Ecoles 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Tél. accueil : 09.72.56.30.47 Tél. secrétariat : 01.40.11.31.77

Site internet : <http://usmasport.free.fr> Blog : <http://usma50ans.blogspot.com/>

Facebook : USMA section + 50 Ans



### Reprise des activités le 20 septembre 2021 si les conditions sanitaires sont réunies !

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le bulletin d'adhésion pour la saison 2021/2022 que nous vous prions de bien vouloir nous retourner rempli et accompagné des pièces suivantes :

- Feuille d'inscription bien remplie (vous êtes priés de noter toutes les informations demandées)
- Certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'activité physique
- 1 Photo d'identité
- Tarifs voir le tableau ci-dessous
- Règlement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de U.S.M.A. + 50ANS.
- Trois enveloppes timbrées libellées à votre nom et adresse
- Un supplément est demandé par chèque séparé, si vous participez à la gym aquatique

Nous vous remercions de bien vouloir apporter ces documents :

Le mardi 7 septembre ou le vendredi 10 septembre 2021 de 9h30 à 11h30

A L'ensemble sportif PABLO NERUDA - salle conviviale

17 rue Salvador Allende  
93400 SAINT-OUEN

Ou les envoyer à :

U. S. M. A. SECTION + 50 ANS  
7 rue des Ecoles  
93400 SAINT-OUEN

Merci de bien vouloir respecter ces dates

**TANT QUE LE DOSSIER NE SERA PAS COMPLET AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE PRISE EN CONSIDERATION ET VOUS NE POURREZ PARTICIPER A AUCUNE ACTIVITE**

**Si les conditions sanitaires le permettent l'Assemblée Générale électorale se déroulera le 11 octobre à 10h au Point accueil retraités 27 avenue Gabriel Péri.**

### Tarifs du 01 septembre 2021 au 31 août 2022

Suite aux problèmes liés à la COVID ce tarif tient compte des remises de la section + 50 ans et de la FSGT 93  
Les réductions s'appliquent uniquement pour les possesseurs d'une licence 2020/2021

Attention il y a un supplément annuel pour l'activité piscine qui est de 50 €

#### Carte annuelle

##### Licenciés absents saison 2020/2021

Nés avant 1944  
72 €

Nés après 1944  
92 €

##### Licenciés présents saison 2020/2021

Nés avant 1944  
40 €

Nés après 1944  
44 €

##### Bureau et animateurs absents saison 2020/2021

40 €

##### Bureau et animateurs présents saison 2020/2021

32 €

##### Carte 4 mois

32 €

Carte initiative populaire valable pour une sortie: 8€  
(maximum 3 fois dans la saison) à prendre dans les 8 jours avant l'évènement!



## **SECTION + 50 ANS**

7 rue des Ecoles 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Tél. accueil : 09.72.56.30.47 Tél. secrétariat : 01.40.11.31.77

Site internet : <http://usmasport.free.fr> Blog : <http://usma50ans.blogspot.com/>

Facebook : USMA section + 50 Ans



# **BULLETIN D'ADHESION**

**SAISON 2021/2022**

Nom / Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse ; .....

Ville : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

@-mail : .....

La licence F.S.G.T. établie dans une section vous permet de pratiquer dans toutes les autres activités de votre choix (seules, l'assurance et la cotisation peuvent varier)

Si, vous êtes déjà licencié(e) dans une section U.S.M.A., veuillez présenter une photocopie de votre licence validée au moment d'une inscription à une seconde ou troisième activité.

### POUR PRATIQUER IL FAUT :

#### Pour les activités : loisirs - détente

- Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité physique établi par le Centre Médico Sportif ou par votre médecin traitant.
- Joindre une photo d'identité.
- Trois enveloppes timbrées libellées à votre adresse uniquement pour les personnes qui n'ont pas d'adresse mail.
- Régler votre cotisation par chèque postal ou chèque bancaire, auprès de la section choisie.

-----

Autorisez-vous la section USMA +50 ans à disposer du droit à l'image gracieusement pour le monde entier et sans limite de durée conformément aux dispositions relatives au droit à l'image à reproduire sur son site web et sur tout support les photographies réalisées dans le cadre de ses activités pour une exploitation non commerciale.

- J'autorise
- Je n'autorise pas

-----

Je m'engage (sous peine d'exclusion) à suivre les règles de fonctionnement du club. Celles-ci précisent que toute réclamation doit être adressée à l'animateur qui transmettra à qui de droit !

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE ET VOUS NE POURREZ PARTICIPER A AUCUNE ACTIVITE**

Signature

« Lu et approuvé »